



Proche,
Efficace,
Solidaire.

SYNDICAT CGT

du Conseil Départemental
11, rue François Chénieux CS 83112
87031 LIMOGES CEDEX 1
Tél : 05 44 00 11 95 – 06 18 08 13 93
Email : cgt@haute-vienne.fr
Blog : cgt-cd87.fr

MOBILISATION DU 19 MARS 2024

Le point d'indice à 6€, nous le méritons toutes et tous !

Le point d'indice à 6 euros, c'est un traitement de base en début de carrière à 2000 euros par mois. N'est-elle pas là la véritable « attractivité » de la Fonction publique ?

Rémunérations et carrières « au mérite », nouvelles facilités pour licencier des agents, mesures d'individualisation... Cinq ans après la loi dite de transformation de la Fonction publique, le nouveau projet de loi du ministre Stanislas Guérini annonce une nouvelle aggravation des conditions de travail des fonctionnaires !

Au nom de l'attractivité de la fonction publique, le gouvernement a décidé :

- Le maintien du gel du point d'indice,
- de continuer à diviser les agents,
- d'instituer des droits différents,
- de multiplier les mesures « à la tête du client » sous couvert du leurre « méritocratie ».



Rien de tel pour aggraver la souffrance au travail, les risques psychosociaux, la concurrence entre les salariés et les agents !

Pour rendre nos filières, nos carrières et nos métiers attractifs, il faut augmenter nos traitements et salaires, nous garantir une progression significative entre le début et la fin de la carrière, recruter, former les agents. C'est comme cela que l'on pourra répondre aux besoins de nos usagers ... certainement pas avec la nouvelle loi de Monsieur Guérini sur la fonction publique !

La CGT demande :

- L'augmentation du point d'indice à 6 euros ;
- La prime pouvoir d'achat obligatoire également pour les agents de la territoriale ;
- Le rejet de la loi dite de transformation de la fonction publique
- L'annulation du nouveau projet Guérini ;

Mobilisons-nous !

RDV le mardi 19 mars à 10:30

Carrefour Tourny